

Désenclavement Nord du Lot : la mobilisation contre le T3 ne faiblit pas

Le Collectif contre la Voie d'Avenir s'est réuni le 15 juin.

Par [admin](#) pour Actulot.fr

Publié le 26 Juin 15 à 15:29

Lundi 15 juin, une cinquantaine de personnes du Collectif contre la Voie d'Avenir s'était rassemblée devant la mairie de Martel à 9 heures pour l'ouverture de l'enquête publique du projet routier « Lot-Corrèze Voie d'Avenir », dit T. Par leur présence, ils voulaient manifester leur opposition à ce projet. Pendant près de deux heures, il y eut un échange avec le commissaire-enquêteur et dans le même temps d'autres personnes se sont jointes aux débats et aux échanges d'arguments. Le Collectif a rappelé que ce projet ne correspondait en rien à l'objectif de désenclavement du Nord du Lot. Un projet chiffré à 55 millions d'euros entièrement à la charge des Lotois et dont on sait qu'au final il en coûtera beaucoup plus. Contrairement à ce qui est dit, outre la création d'une route pour traverser la plaine de Condat inondable et la construction d'un pont pour passer la voie de chemin de fer de St-Denis-les-Martel, le Tracé 3 qui soi-disant reprend l'existant de la RD 96 est en fait à plus de 80 % une nouvelle route. Une nouvelle route dédiée aux camions qui impacterait considérablement la Vallée de la Doue et du Vignon et son patrimoine naturel et bâti. Le projet « Lot-Corrèze Voie d'Avenir » dédié aux camions ne correspond en rien aux attentes des acteurs économiques du Lot et plus particulièrement ceux du bassin Biars/St-Céré/Bretenoux qui ne veulent pas passer par Martel pour rejoindre l'autoroute et en ce sens il est totalement inutile. Le Collectif a réaffirmé que ce projet était surdimensionné et n'avait aucun sens et a rappelé que lors des études faites lors de la concertation la rentabilité de ce tracé serait tout juste atteinte en 2060. Qui peut prédire que seront les modes de transport à cette date ? Le Collectif a réaffirmé sa position qui est le réaménagement des routes existantes permettant à chacun de choisir son itinéraire. À l'écoute, le commissaire-enquêteur a invité les participants à porter leurs remarques sur les registres mis à leur disposition dans les trois mairies concernées, Condat, Strenquels et Martel et ce jusqu'au 18 juillet date de la clôture de l'enquête publique.

Marie-Jo Bouysset